Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Avignon, manifestation interdite dans l'intramuros ce samedi 31 octobre



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

À la veille des rassemblements annoncés ce samedi 31 octobre, la préfecture de Vaucluse maintient l'interdiction de manifester dans le centre-ville d'Avignon et autour des remparts. La Ville reconduit, de son côté, un dispositif de sécurité renforcé pour protéger les habitants, les commerces et prévenir d'éventuels débordements.

Samedi 31 octobre s'annonce sous haute vigilance à Avignon. Alors que de nouveaux rassemblements sont attendus, la préfecture de Vaucluse a confirmé l'interdiction de toute manifestation dans l'intra-muros et sur les rues et boulevards qui ceinturent les remparts. L'Union syndicale Solidaires 84, a annoncé un rassemblement à 10h, devant la préfecture, boulevard Limbert. Mais le parcours déposé se situe intégralement dans le périmètre frappé d'interdiction et après des échanges avec les organisateurs, aucun itinéraire alternatif n'a été mentionné.

Solidaires 84

Solidaires 84 conteste cette décision et a engagé un référé-liberté devant le tribunal administratif de Nîmes, afin d'en demander la suspension. Le syndicat maintient son appel à la mobilisation, notamment à la porte Saint-Lazare. La contestation porte aussi sur le fond : les organisations mobilisées défendent le droit de manifester, dénonce la vie chère et réclame des augmentations de salaires, tout en apportant leur soutien aux revendications de la jeunesse. La CGT du Vaucluse appelle également à la mobilisation et évoque une grève le 5 novembre.

Le précédent du 24 octobre

Samedi 24 octobre, plus de 700 personnes s'étaient alors rassemblées malgré l'interdiction préfectorale. Cinquante-trois amendes avaient été dressées et une trentaine de personnes interpellées. Une mobilisation qui s'était déroulée dans une ambiance relativement calme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Copyright Mireille Hurlin

Des commerces placés sous surveillance

Pour éviter que les événements ne dégénèrent, la municipalité reconduit un dispositif comparable à celui de la semaine précédente. Les équipes d'astreinte et les effectifs de la police municipale seront renforcés. Une coordination opérationnelle étroite avec la police nationale permettra de transmettre rapidement les informations et de faciliter les interventions. Autre mesure préventive, une grande partie des conteneurs à déchets sera retirée des secteurs sensibles.

La Ville

La Ville veut protéger les commerçants, particulièrement exposés lorsque les tensions gagnent les rues commerçantes. La plateforme gratuite 'Mon Avignon Alerte' sera réactivée. Accessible sur smartphone, elle permet aux professionnels inscrits de recevoir des SMS géolocalisés et de signaler directement un incident aux services municipaux. Après vérification, les alertes peuvent être relayées auprès des autres commerces du secteur. Les commerçants intéressés doivent se rapprocher de leur fédération ou de leur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

association professionnelle pour obtenir un code d'accès.

Un dispositif dans un contexte tendu

Cette nouvelle journée de vigilance trouve son origine dans les événements du 17 octobre. Ce jour-là, une mobilisation avait dégénéré en violences urbaines à Avignon. Près de 12 commerces avaient vu leurs vitrines brisées, certains avaient été pillés et la gare SNCF avait également été prise pour cible. Vingt-deux policiers avaient été blessés et 21 personnes interpellées. La préfecture estime que les mesures déployées le 24 octobre ont permis d'éviter de nouvelles dégradations et des pillages. Pour ce samedi, elle maintient la même ligne de conduite : aucun rassemblement, cortège ou manifestation n'est autorisé dans l'intra-muros ni sur les rues et boulevards entourant les remparts. Le couvre-feu concernant les mineurs non accompagnés d'un adulte est également reconduit samedi 31 octobre de 18h au dimanche 1er novembre à 6h, dans l'intra-muros et certaines zones commerciales, notamment Cap Sud, Mistral 7 et Aushopping Avignon Nord. Participer à une manifestation ou à un regroupement dans le périmètre interdit expose à une contravention de quatrième classe, pouvant atteindre 750€.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

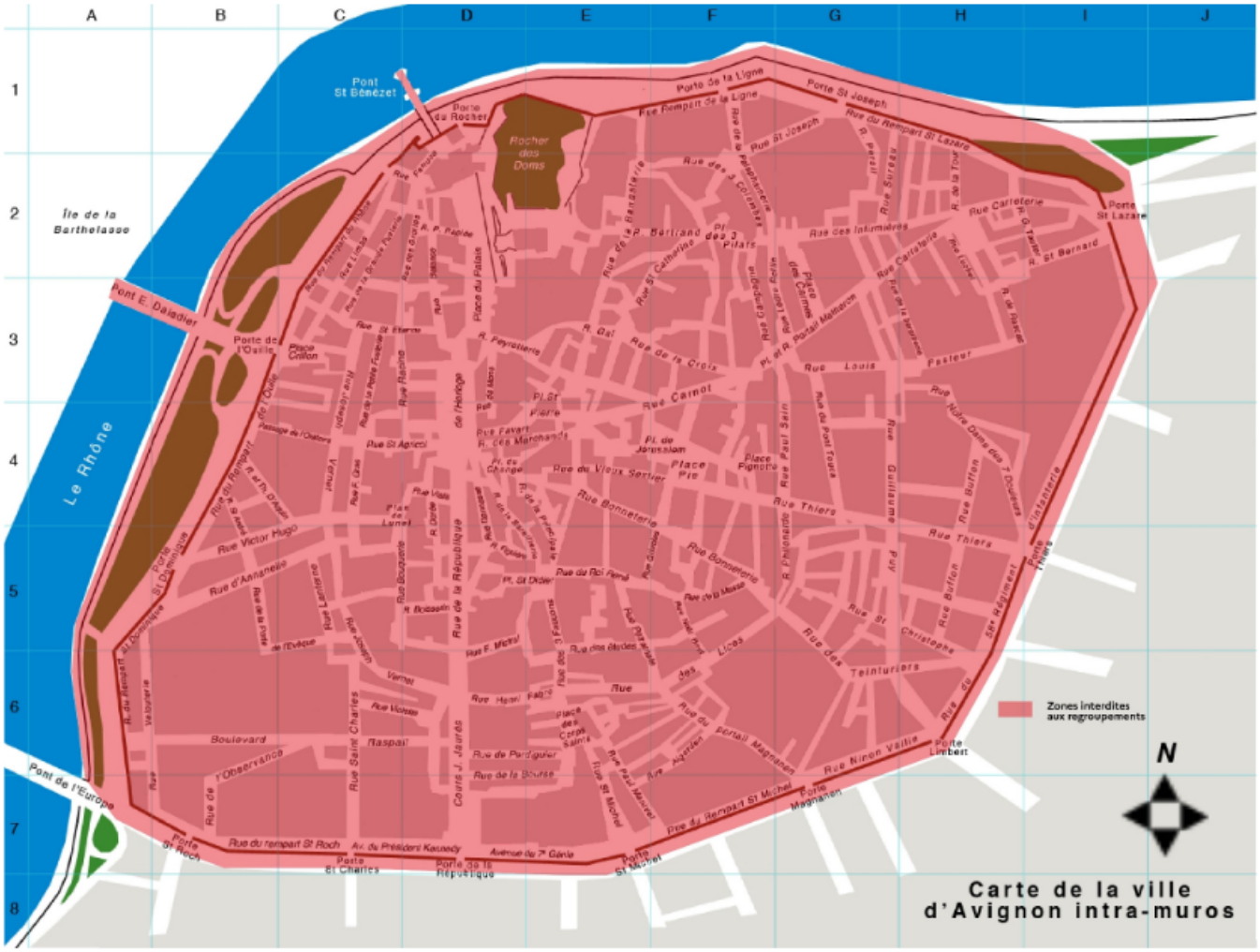


Copyright Mireille Hurlin

Manifester sera interdit ce samedi à Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

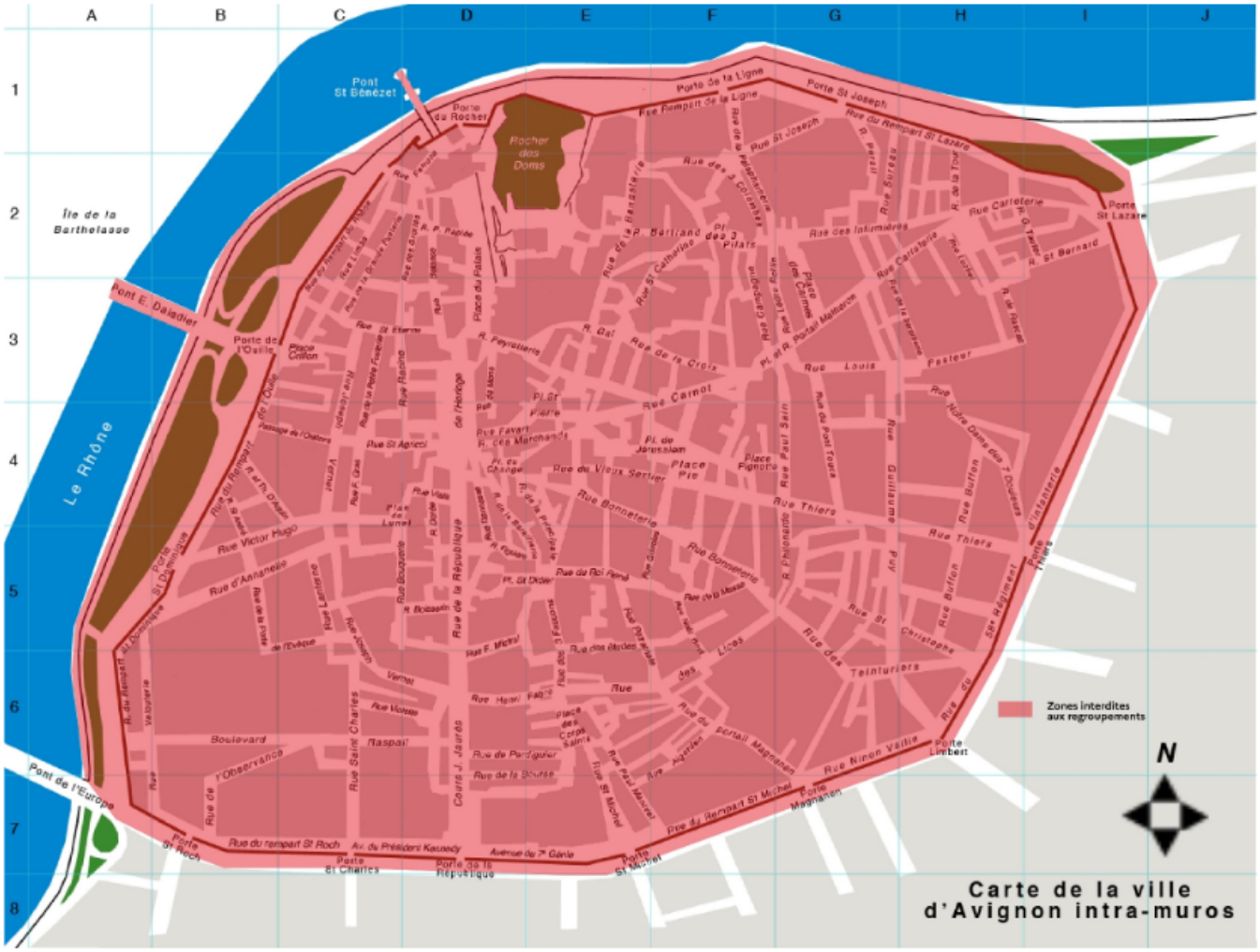


À la veille de ce samedi 24 octobre, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse interdit les rassemblements, manifestations et cortèges dans le centre-ville d'Avignon et aux abords des remparts. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales.

Les rues du centre historique d'Avignon ne pourront pas accueillir de manifestation ce samedi 24 octobre. Par un arrêté pris ce vendredi 23 octobre, le préfet de Vaucluse interdit tout rassemblement, cortège ou manifestation dans l'intra-muros ainsi que dans les rues et boulevards qui bordent les remparts.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Copyright Préfecture de Vaucluse

Un centre-ville sous haute vigilance

La décision intervient après la circulation de plusieurs appels à se réunir sur les réseaux sociaux, et alors qu'aucune manifestation n'a été déclarée dans le délai légal requis, soit trois jours francs avant la date prévue. Les autorités anticipent une répétition des incidents intervenus samedi 17 octobre « Ces manifestations sont prévues dans des
secteurs concernés par l'interdiction préfectorale, et ayant été le théâtre la semaine dernière de dégradations et de violences d'une rare intensité, » a souligné Thierry Suquet. La municipalité avait déjà annoncé, en concertation avec la préfecture, un renforcement des mesures de sécurité pour le week-end. Parmi elles, un couvre-feu nocturne visant les mineurs non accompagnés dans certains secteurs d'Avignon, afin de limiter les risques de nouveaux troubles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Les sanctions prévues par la loi

Le préfet de Vaucluse rappelle que l'organisation d'une manifestation non déclarée expose ses organisateurs à six mois d'emprisonnement et 7 500€ d'amende. La participation à un rassemblement dans les secteurs visés par l'arrêté est, elle aussi, passible d'une contravention de quatrième classe.

Mireille Hurlin

Avignon : 21 interpellations et des dégâts à 500 000 €



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

La mobilisation du samedi 17 octobre a basculé dans la violence à Avignon. Après un début de journée marqué par les revendications sociales, des affrontements ont éclaté devant la préfecture puis dans la rue de la République. Selon les premiers bilans 21 personnes ont été interpellées. Le maire estime à au moins 500 000€ le coût des dégradations sur l'espace public, sans compter les dommages subis par les commerces. Olivier Galzi interviendra sur le perron de l'Hôtel de Ville ce soir, lundi 19 octobre, à 18h. Il évoquera les émeutes de samedi 17 octobre.

La journée avait commencé par un rassemblement autour de revendications liées notamment au coût de la vie. En fin de matinée, la CGT évaluait à 2 800 personnes le nombre de manifestants présents dans le cortège avignonnais, et 2 000 selon la Préfecture. Mais l'atmosphère s'est durcie au fil des heures. À partir du milieu de l'après-midi, les tensions se sont concentrées boulevard Limbert, devant la préfecture de Vaucluse, avant de gagner la rue de la République. Jets de pierres, bouteilles et autres projectiles, feux de poubelles et tirs de gaz lacrymogènes ont rythmé les affrontements. Des abribus et des vitrines ont été endommagés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Copyright Facebook Ville d'Avignon

21 interpellations, plusieurs blessés

Une vingtaine d'interpellations ont été menées et 24 policiers auraient été blessés dans le Vaucluse, dont quatre à Avignon. Le maire d'Avignon, Olivier Galzi, a estimé à au moins 500 000€ le coût des dégradations affectant l'espace public : voirie, poubelles, panneaux de signalisation et mobilier urbain. Cette évaluation ne comprend pas les dommages privés, notamment ceux subis par les commerces. Les riverains du boulevard Limbert décrivent des scènes éprouvantes, marquées par les projectiles et les gaz lacrymogènes jusque devant leurs logements.

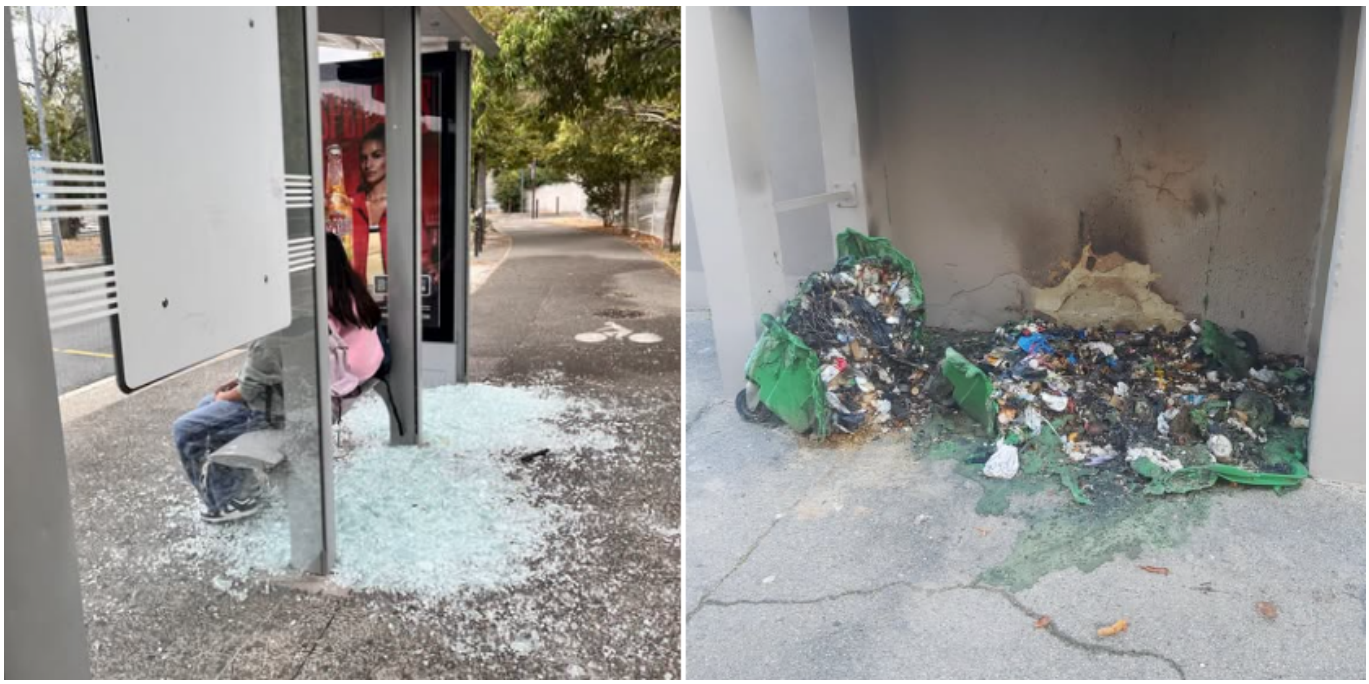
Un dispositif mobilisé, des questions encore ouvertes

Plus de 130 personnels auraient été mobilisés à Avignon : environ 100 policiers nationaux, 18 gendarmes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

et 12 policiers municipaux, une quinzaine d'interventions des pompiers, notamment pour des feux de poubelles et du mobilier urbain incendié. Les circonstances précises des débordements, l'identification des personnes impliquées et l'évaluation complète des dommages devraient être communiquées dans les prochains jours par Thierry Suquet, préfet de Vaucluse.
Mireille Hurlin



Copyright facebook Grand Avignon

Michel Adam : décès brutal d'un enfant de la ceinture verte d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



C’est dans la soirée de ce lundi 21 septembre que Michel Adam est décédé suite à un malaise cardiaque survenu à l’issue du conseil communautaire du Grand Avignon.

Malgré l’intervention immédiate de trois de ses collègues, le pompier Jean-luc Queyla, le médecin Eric Peytié et l’infirmier Rémi Blanc et l’arrivée rapide des secours pompiers et Samu, Michel Adam s’est éteint dans la nuit dans un hôpital marseillais suite à son transfert en urgence.

Entré au service de la ville d’Avignon au début des années 80 comme agent de bureau à la Direction du garage municipal, il avait progressivement gravi les échelons de l’administration territoriale pour devenir ingénieur principal en 2018. Au cours de sa carrière, Michel Adam avait exercé de nombreuses responsabilités au sein des services municipaux. Assistance technique, collecte des ordures ménagères, Propreté urbaine, action sociale, prévention, sécurité, gestion des crises, Cadre de vie et acheva sa carrière administrative à la tête du Département Qualité de vie, avant de prendre sa retraite le 1er avril 2024.

Il avait décidé alors de suivre son engagement pour la ville d’Avignon en marchant dans les pas de son père Guy Adam, adjoint du Maire d’Henri Duffaut (1958 à 1983), en devenant lui même 4e adjoint de la municipalité actuelle, en charge de la propreté et du cadre de vie. A ce titre, il était l’un des éléments charnières du triptyque “Sécurité-Propreté-Mobilité“ de la nouvelle municipalité.

Véritable enfant du “village“ Avignon, celles et ceux très nombreux qui l’ont connu garderont aussi le souvenir d’un homme chaleureux, accessible, profondément humain et doté d’un immense goût de vivre,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

d’un humour communicatif et surtout d’un sourire généreux.

Avignon remet du stationnement gratuit au cœur de la ville



À partir de la rentrée, les quelque 2 600 places de stationnement en voirie de l’intra-muros redeviendront gratuites entre midi et deux ainsi que le samedi. Une mesure attendue par les commerçants depuis plusieurs années, qui marque un changement de cap de la municipalité en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

faveur du commerce de proximité, du pouvoir d'achat et de l'attractivité du centre historique. Elle devra encore être officiellement entérinée lors du prochain conseil municipal.

Les automobilistes pourront prochainement se garer gratuitement sur les places de voirie de l'intra-muros entre 12h et 14h ainsi que le samedi, une disposition qui avait disparu en 2019.

Un signal fort en faveur du commerce de proximité

L'annonce, dévoilée par Corinne Chatriot, 1re adjointe au maire déléguée au commerce, a pour mission de redonner de l'oxygène aux commerces du centre historique. Elle répond également à un engagement figurant dans le programme de la nouvelle majorité municipale et devrait être validée lors du prochain conseil municipal. Depuis plusieurs années, nombre de commerçants dénonçaient le manque de compétitivité du centre-ville avec les grandes zones commerciales périphériques, où le stationnement demeure largement gratuit. Pour un client souhaitant déjeuner, effectuer quelques achats ou réaliser une démarche rapide, le coût du stationnement pouvait alors représenter un frein supplémentaire.

Le retour d'un dispositif déjà connu des Avignonnais

Cette gratuité n'est toutefois pas une nouveauté. Jusqu'en 2019, les automobilistes bénéficiaient déjà d'une interruption de la tarification à la mi-journée. La réforme engagée à l'époque s'inscrivait dans une politique de réduction de la place de l'automobile en centre-ville, accompagnant la piétonnisation progressive de plusieurs secteurs historiques. Les horaires classiques du stationnement payant demeurent inchangés le reste de la semaine (9 h-12 h et 14 h-19 h), mais la pause méridienne redevient gratuite, tout comme le samedi, journée essentielle pour les achats et les loisirs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Copyright Mireille Hurlin

Un retour au cœur de ville ?

Cette évolution figure dans de nouvelles mesures baptisées ‘Un nouveau sens au cœur de ville’, déjà amorcé par la municipalité. La Ville avait notamment allongé la durée de stationnement gratuit de courte durée, passée de 15 à 30 minutes, afin de faciliter les achats rapides et les démarches de proximité.

Pouvoir d’achat, fréquentation et mobilité

Pour les salariés travaillant dans l’intra-muros, cette mesure permet de déjeuner ou d’effectuer quelques courses sans coût supplémentaire de stationnement. Pour les visiteurs, elle réduit le prix d’une sortie en centre-ville. Enfin, pour les commerçants et restaurateurs, elle constitue un levier susceptible d’augmenter la fréquentation à un moment stratégique de la journée et durant le week-end.

Conserver l’équilibre

La municipalité cherche toutefois à préserver l’équilibre entre attractivité commerciale et mobilité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

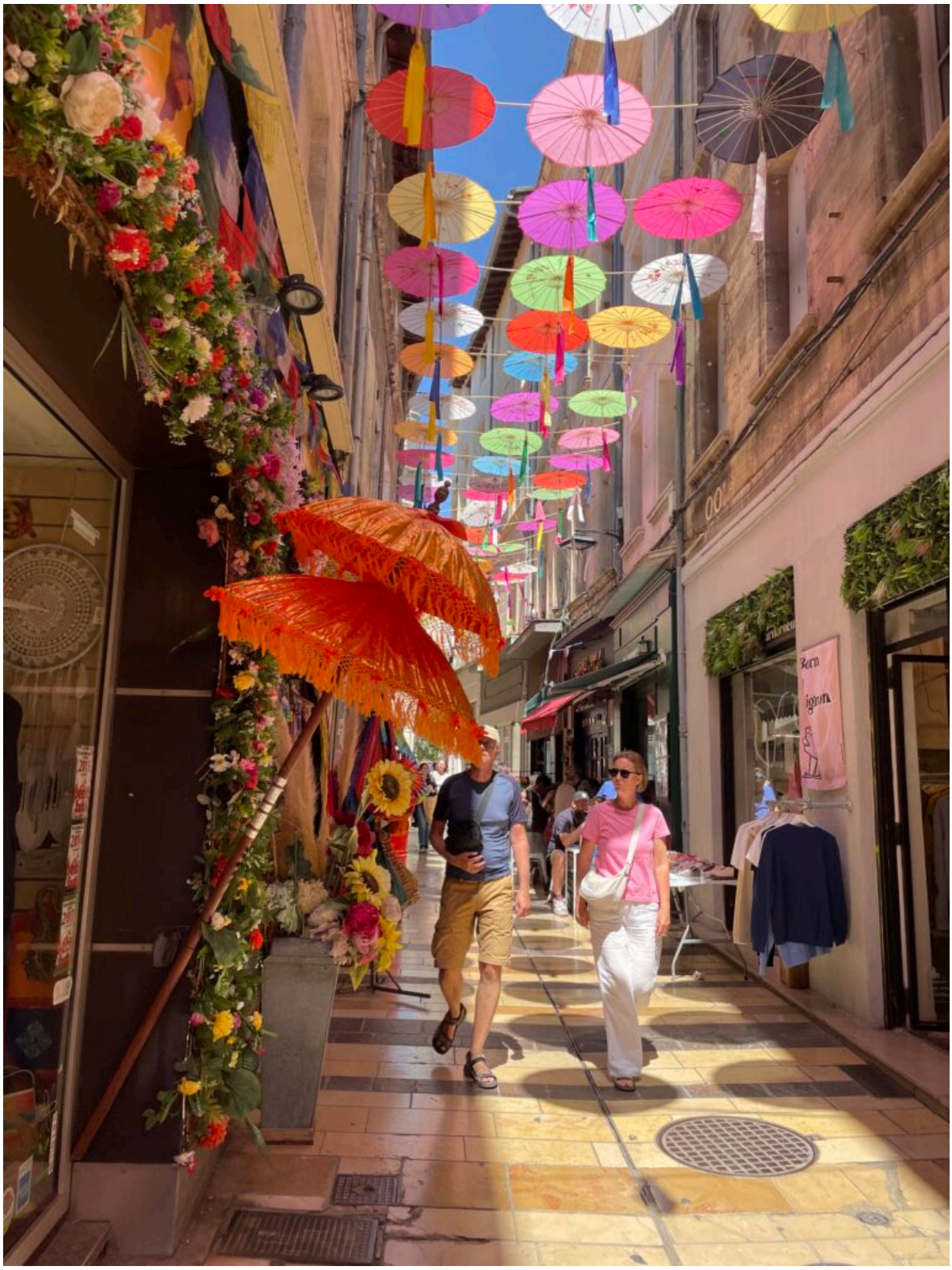
durable. Avignon continue en effet de s’appuyer sur son réseau de parkings-relais, reliés gratuitement au centre historique par les navettes CityZen et les bus du réseau Orizo, afin de limiter la circulation automobile dans les remparts tout en facilitant l’accès au cœur de ville. Objectif : Rendre le centre-ville plus accessible sans renoncer aux ambitions de piétonnisation engagées ces dernières années.

Une mesure très attendue par les acteurs économiques

Le stationnement demeure un outil d’aménagement commercial. Plusieurs études menées par les fédérations de commerçants montrent que la facilité d’accès reste l’un des premiers critères de choix des consommateurs pour leurs achats du quotidien, devant même la diversité de l’offre dans certains centres-villes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Copyright Mireille Hurlin

Les chiffres du stationnement à Avignon
À Avignon, où près de 2 600 places de stationnement sont disponibles en voirie dans l'intra-muros, le retour de la gratuité à certains horaires pourrait contribuer à renforcer l'attractivité d'un centre historique confronté à la concurrence des pôles commerciaux périphériques, mais aussi du commerce en ligne. Reste désormais à mesurer, dans les prochains mois, si cette nouvelle politique de stationnement permettra effectivement d'augmenter la fréquentation des boutiques, restaurants et services du cœur historique.

Les principaux parkings pour accéder au centre-ville

Parking des Italiens, Avenue de la Foire, Avignon : **1 400 places**, gratuit. Navettes CityZen gratuites vers l'intra-muros toutes les 4 minutes en journée ;

Parking Île Piot 1 100 places, gratuit. Liaison gratuite en bus Orizo vers le centre-ville ;

Parking Palais des Papes 825 places, parking couvert payant ;

Parking Jean-Jaurès, Boulevard Jean-Jaurès, Avignon : **715 places**, parking couvert payant ;

Parking de l'Oratoire : **675 places**, parking couvert payant ;

Parking Les Halles – Place Pie, Avignon : **580 places**, parking couvert payant ;

Parking de l'Oulle : **530 places**, 4 premières heures gratuites ;

Parking Saint-Charles : **190 places**, parking payant ;

Parking Mérindol – Avenue de la Folie, Avignon : **110 places**. Les parkings-relais des Italiens et de l'Île Piot constituent les principales portes d'entrée vers le centre historique grâce à leurs plus de 2 500 places gratuites et leurs liaisons régulières en transports en commun.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Maison commune Ouest d'Avignon, une nouvelle porte face aux violences portée par l'Aharp



Depuis juin, un accueil de jour dédié aux femmes victimes de violences a été ouvert à la Maison commune Ouest d'Avignon. Porté par l'AHARP, ce lieu d'écoute, d'orientation et de répit complète un dispositif qui comprend déjà 26 places d'hébergement sécurisées, un appartement 'grave danger', plus de 1 000 passages enregistrés en une année dans ses accueils de jour et un accompagnement vers le logement pour 69 personnes en 2025. Un maillon supplémentaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

dans la lutte contre les violences faites aux femmes, inauguré en présence d'Aurore Bergé, la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Derrière les murs de la Maison commune de la mairie Ouest, boulevard Monclar à Avignon, ce nouveau lieu se veut avant tout un espace de parole. Ni commissariat, ni structure médicale, ni simple permanence administrative, cet accueil de jour a été pensé comme une porte d'entrée vers un accompagnement global pour les femmes victimes de violences conjugales, intrafamiliales, sexistes ou sexuelles.

Un refuge discret au cœur du quartier Monclar
Accessible avec ou sans rendez-vous, il s'adresse aussi bien aux victimes qu'à leurs proches ou aux professionnels en quête d'informations. Dans un cadre volontairement apaisant, les personnes accueillies peuvent rencontrer une travailleuse sociale ou une psychologue spécialisée, partager un café, trouver un moment de répit avec leurs enfants ou, lorsque les circonstances l'imposent, accéder à une douche et à des sanitaires. Cette proximité répond à une réalité souvent méconnue : franchir la première porte constitue fréquemment l'étape la plus difficile du parcours de sortie des violences.

« Protéger une femme victime de violences ne se résume pas à lui offrir un toit. Il s'agit de lui permettre de retrouver sa sécurité, ses droits, son autonomie, sa confiance en elle et de reconstruire un projet de vie. » Sylvie Martin, co-présidente de l'association Aharp

Des violences toujours massives
Les chiffres nationaux rappellent l'ampleur du phénomène. Chaque année, des centaines de milliers de femmes déclarent être victimes de violences au sein du couple. Les services de l'État constatent également une progression régulière des signalements, signe d'une meilleure libération de la parole mais aussi d'un phénomène toujours profondément ancré dans la société. Au-delà des violences physiques, les victimes subissent également des violences psychologiques, économiques, administratives ou sexuelles qui fragilisent durablement leur autonomie et compliquent leur reconstruction.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Aurore Bergé Copyright Michel Bros

Une prise en charge qui va bien au-delà de l'urgence

L'AHARP, association vauclusienne engagée depuis près de 40 ans auprès des personnes en situation de grande précarité et de la protection des femmes victimes de violences. Son dispositif repose sur plusieurs niveaux d'accompagnement complémentaires. L'association dispose aujourd'hui de 26 places d'hébergement sécurisées, qui ont représenté plus de 8 800 journées d'accompagnement en 2025, auxquelles s'ajoute un appartement 'grave danger', mobilisé à 14 reprises au cours de la même année. À cette mise en sécurité s'ajoute un accompagnement juridique, social et psychologique, indispensable pour permettre aux victimes de retrouver leurs droits, reconstruire leur autonomie financière, accéder à un logement et reprendre progressivement une vie indépendante. L'accueil de jour d'Avignon vient compléter celui déjà implanté à Carpentras. Ensemble, les deux structures ont enregistré plus de 1 000 passages en 2025, illustrant l'importance croissante de ces lieux de proximité.

« Les réponses aux violences faites aux femmes gagnent en efficacité lorsqu'elles reposent sur la coopération, la complémentarité et la mobilisation collective. » Sylvie Martin, co-présidente de l'association Aharp

Accompagner jusqu'au retour à l'autonomie

Quitter un conjoint violent ne suffit pas toujours à sortir des violences. C'est pourquoi l'AHARP développe également un accompagnement « vers et dans le logement » (AVDL). Ce dispositif aide les femmes à préparer un projet résidentiel durable, à accéder à un logement social, reconstruire des liens sociaux, retrouver une stabilité familiale et réapprendre à vivre dans un environnement sécurisé. En 2025, 69 personnes, représentant 27 ménages, ont bénéficié de cet accompagnement individualisé. Une accompagnatrice éducative et sociale intervient également auprès des personnes hébergées pour les soutenir dans les gestes du quotidien, l'alimentation, les démarches administratives, les déplacements ou encore l'exercice de la parentalité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Sylvie Martin Copyright Michel Bros

Une coopération devenue indispensable
L'inauguration du site avignonnais, organisée en présence de la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations- qui venait juste de rencontrer de façon privée Dominique Santoni, présidente du Département et Olivier Galzi, le nouveau maire d'Avignon- a également mis en lumière la nécessité d'un travail collectif. Police, gendarmerie, justice, services sociaux, collectivités locales et associations interviennent désormais de façon coordonnée afin d'éviter les ruptures dans le parcours des victimes. Cette dynamique s'est récemment renforcée avec l'intégration de l'association RHESO au sein de l'AHARP, permettant de mutualiser des compétences spécialisées et d'offrir un accompagnement plus lisible, depuis la mise à l'abri jusqu'au retour à une autonomie durable.

« La lutte contre les violences faites aux femmes ne relève pas uniquement de la politique publique ; elle constitue un véritable choix de société. »
Sylvie Martin, co-présidente de l'association Aharp

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Un lieu où recommencer devient possible
Au-delà des chiffres, ce nouvel espace rappelle une évidence : derrière chaque dossier se cache une histoire, souvent marquée par des années d'emprise, de peur et d'isolement. L'objectif n'est pas seulement de protéger, mais de permettre à chaque femme de retrouver progressivement sécurité, dignité et liberté. En offrant un accueil sans jugement, accessible et de proximité, cette nouvelle permanence avignonnaise entend justement lever l'un des premiers obstacles rencontrés par les victimes : celui d'oser demander de l'aide.

Rappel des chiffres
l'Aharp Femmes victimes de violence en Vaucluse ce sont 1076 passages dans les lieux d'accueil de jour à Carpentras et Avignon ; 26 places d'hébergement représentant 8 800 journées d'accompagnement ; 1 appartement 'grave danger' pour 17 orientations à l'année ; 26 femmes et 43 enfants pris en charge pour un accompagnement vers et dans un logement ; une durée moyenne d'accompagnement de 17 mois et un taux d'occupation des logements de 93%.

Repères
Maison commune – Mairie Ouest, 30 boulevard Monclar à Avignon. Public : femmes victimes de violences, proches et professionnels. Accueil : avec ou sans rendez-vous les lundi et mercredi de 10h à 16h. Services proposés : écoute, orientation, accompagnement social et psychologique, accès aux droits, espace convivial, sanitaires et douche si nécessaire. Accueil téléphonique au 07 50 15 00 53 du lundi au vendredi de 10h à 16h disponible pour le public et les professionnels ; accueil.femmes@aharp.asso.fr
Mireille Hurlin

Île Piot, Avignon renforce ses digues face au Rhône

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Le Grand Avignon a engagé un vaste chantier de confortement des digues de l'île Piot afin de protéger les terres des crues du Rhône. Lancée à l'automne 2025 et dotée d'un budget de 3,4M€, l'opération vise à sécuriser une zone fréquentée et habitée, tout en requalifiant les berges dans un site emblématique face aux remparts d'Avignon.

À Avignon, le Rhône n'a jamais été un voisin tranquille. Depuis des siècles, la ville compose avec les débordements du fleuve, dont les crues ont parfois profondément marqué le territoire. La plus célèbre demeure celle de 1856, l'une des plus importantes de l'histoire du Rhône, qui submergea de vastes zones de la vallée et causa d'importants dégâts dans de nombreuses villes riveraines.

Une protection renforcée face à un fleuve capricieux

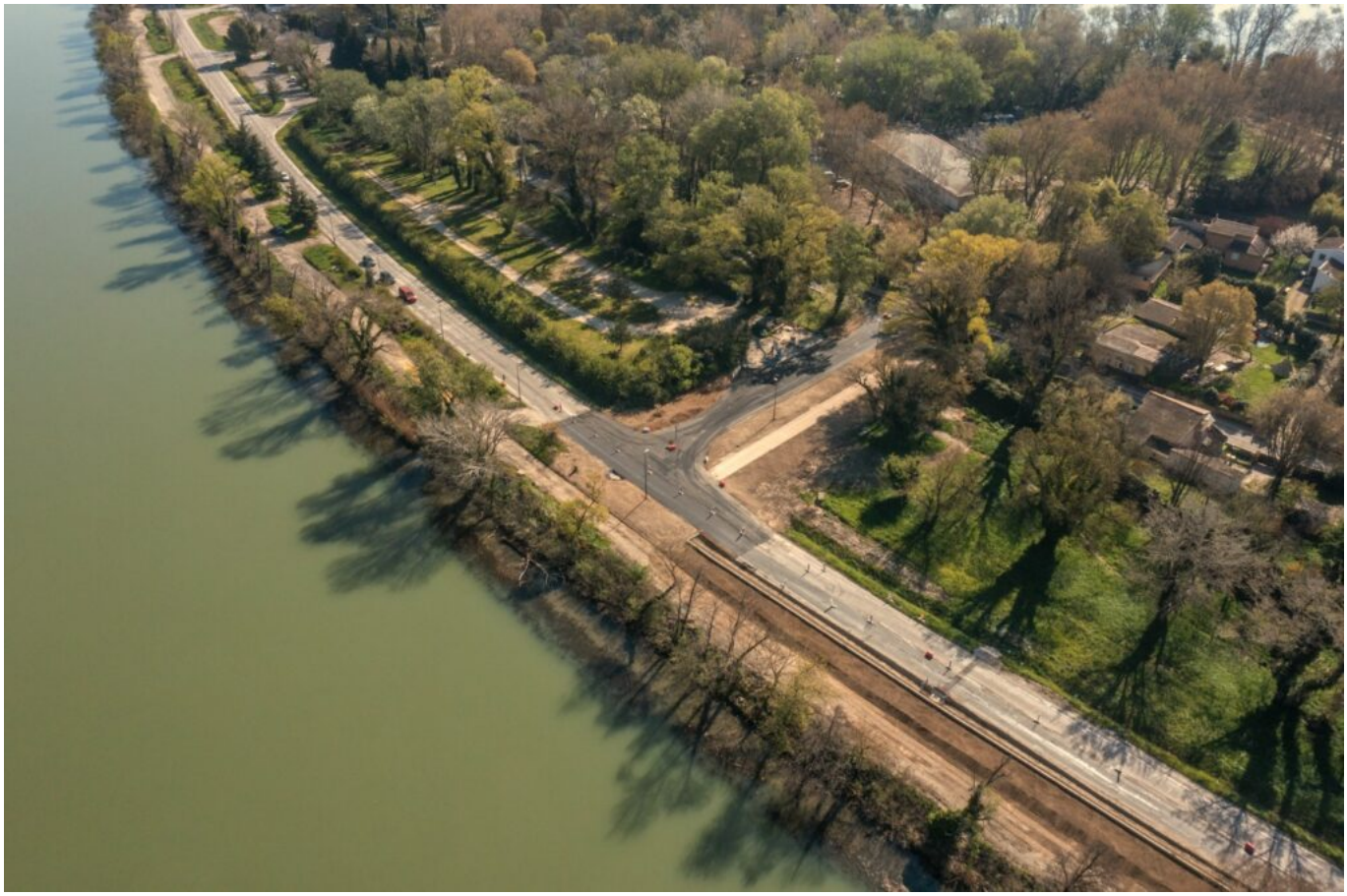
La prévention du risque inondation constitue un enjeu majeur en Vaucluse. C'est dans cet esprit que le Grand Avignon a lancé, en octobre 2025, un important chantier de confortement des digues de l'île Piot, sur la rive droite du fleuve, face au centre historique. Objectif ? Rehausser et consolider les ouvrages existants afin d'assurer une protection durable aux 5 000 personnes fréquentant ce secteur mêlant activités économiques, espaces de loisirs et itinéraires cyclables.

3,4M€ de travaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Confiés au groupement Guintoli-Spie batignolles travaux publics, les travaux mobilisent également l'entreprise PEC pour les aménagements paysagers. Le coût total de l'opération atteint 3,4M€, financés par un partenariat associant l'État, la Région Sud, le Département de Vaucluse, la Ville d'Avignon, la Compagnie nationale du Rhône et le Grand Avignon.



Créditphoto@Spie batignolles

Un dispositif technique sur plus d'un kilomètre

Le chantier concerne le linéaire compris entre le pont de l'Europe et le chemin de la Traille, au cœur d'un secteur urbanisé et très fréquenté. Le système d'endiguement sera profondément modernisé. Au programme ? Le rehaussement de 643 mètres d'ouvrages existants, la construction de 560 mètres de nouveaux murs en béton, la création d'un merlon de digue de 130 mètres, l'installation de trois dispositifs de protection amovibles, ainsi que le rehaussement de 405 mètres de voirie.

Dans le détail

Le dispositif a été dimensionné selon deux niveaux de protection distincts, calculés à partir des repères hydrauliques du pont Daladier. La partie la plus exposée, entre le pont de l'Europe et le centre de loisirs de la Barthelasse, sera protégée contre une crue vicennale, tandis que le tronçon amont sera dimensionné pour des crues plus fréquentes mais moins intenses. Une intervention spécifique est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

également prévue sous les arches du pont Daladier : la suppression d'obstacles et de clôtures afin d'améliorer la circulation de l'eau en période de crue et préserver la transparence hydraulique du site.

Réconcilier protection et paysage

Le projet, à la fois urbain et paysager s'étend sur trois secteurs : Bagatelle, le chemin de l'île Piot et la zone de la RD228, au bénéfice d'une requalification globale. Les aménagements prévoient notamment : la modification de certaines circulations, la création d'espaces de pause et de cheminements, la reprise des revêtements et des nivellements, ainsi que la désimperméabilisation et la végétalisation de plusieurs espaces.

Revégétalisation

Au total, 12 arbres et près de 600 arbustes seront plantés afin de renforcer l'intégration paysagère du projet. Les choix architecturaux ont été réalisés en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de préserver la qualité visuelle de ce site exceptionnel, situé face aux monuments historiques d'Avignon et aux célèbres remparts médiévaux.



Créditphoto@Spie batignolles

Une stratégie plus large contre le risque inondation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Ce chantier s'inscrit dans une stratégie territoriale plus vaste. Depuis 2018, le Grand Avignon exerce la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), essentielle dans une agglomération située à la confluence du Rhône et de la Durance. Plus de 100 000 habitants du territoire vivent aujourd'hui en zone inondable, ce qui explique l'ampleur des investissements engagés pour sécuriser digues et ouvrages hydrauliques.

Plusieurs opérations structurantes déjà menées

Ces dernières années, plusieurs opérations structurantes ont déjà été menées : Le renforcement de la digue palière de la Durance, longue de 15 kilomètres, la création de trois bassins de rétention à Saze, capables de stocker près de 25 000 m³ d'eau. Enfin, les travaux de l'île Piot devraient s'achever à la fin mai pour les secteurs encore en chantier. Dans leur prolongement, le Grand Avignon prévoit également la création d'aménagements cyclables le long de la route de l'Islon, avec une liaison vers le pont du Royaume. Entre mémoire des crues et adaptation aux défis climatiques, Avignon poursuit un patient travail d'équilibre : protéger les habitants tout en préservant la relation intime qui unit la ville à son fleuve.

Mireille Hurlin



Créditphoto@Spie batignolles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Avignon : la polémique enfle autour du salon ‘Univers du chiot & chaton’



Prévu les 4 et 5 avril au Parc Expo d’Avignon, le salon ‘Univers du chiot & chaton‘ à Avignon suscite une vive contestation de l’association PAZ. En toile de fond : la question de la marchandisation animale, dans un pays qui détient déjà le triste record des abandons en Europe.

À quelques jours de l’ouverture du salon au Parc Expo, la controverse s’installe dans le paysage avignonnais. L’association Projet Animaux Zoopolis dénonce un événement qu’elle juge scandaleux, appelant la municipalité d’Avignon et son nouveau maire, Olivier Galzi, à ne plus accueillir ce type de manifestations dans des équipements publics.

Une mobilisation à la veille de l’événement

Le Parc des expositions, exploité par Avignon Tourisme pour le compte de la ville, devient ainsi l’épicentre d’un débat plus large : celui de la place des animaux dans les circuits commerciaux. Au cœur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

des critiques : exposer et vendre des animaux dans un salon reviendrait à les assimiler à des biens de consommation. « Une galerie commerciale du vivant », résume l'association, qui dénonce un modèle favorisant les achats impulsifs.



Copyright Facco Odoxa

La protection animale

Selon les données de la Société protectrice des animaux, plus de 200 000 chiens et chats sont abandonnés chaque année en France, un niveau qui place le pays parmi les plus touchés en Europe. Dans le même temps, environ 38 000 animaux n'ont pu être pris en charge faute de place dans les refuges.

Une législation contournée ?

Désormais, la loi du 30 novembre 2021 impose un certificat d'engagement et de connaissance, signé au moins sept jours avant l'acquisition d'un animal, afin de limiter les achats impulsifs. Mais selon PAZ, certains salons contourneraient l'esprit du texte, notamment par des certificats antidatés ou délivrés dans des conditions discutables.

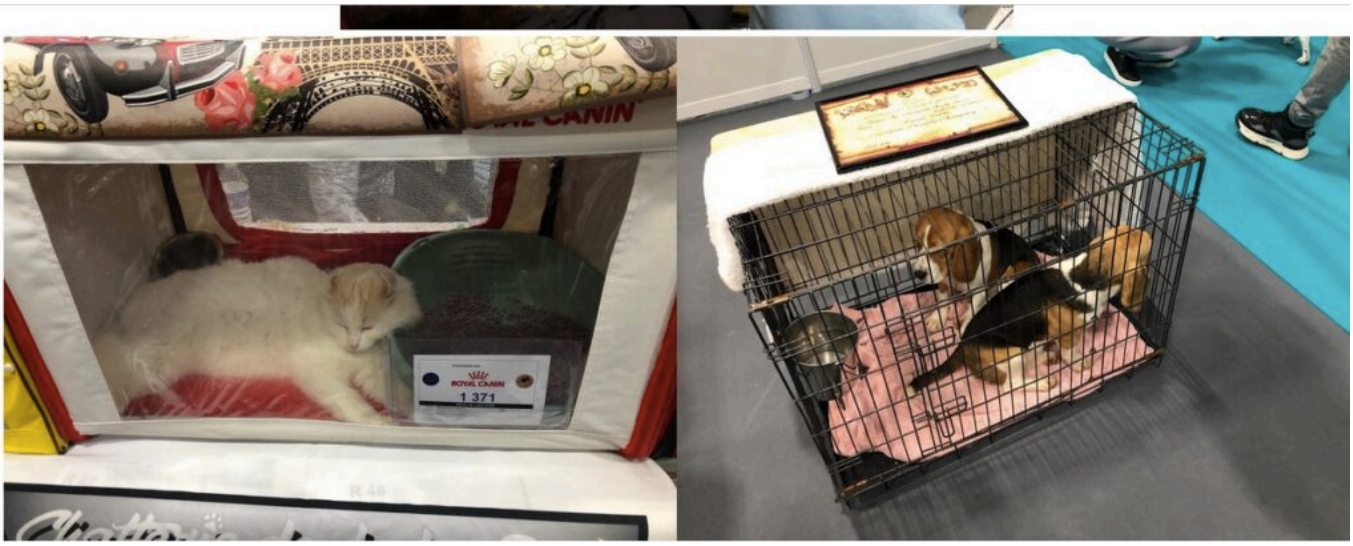
Avignon face à un choix politique

L'association interpelle directement la municipalité, demandant au maire de suivre l'exemple de certaines collectivités. À Toulouse, par exemple, la métropole a acté la fin des salons animaliers commerciaux dans ses équipements publics à partir de 2027. À Avignon, aucune décision n'a pour l'heure

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

été annoncée. Mais la tenue de cet événement dans un équipement municipal pose la question de la responsabilité des collectivités au vu de ces pratiques commerciales.



Copyright PAZ

La fin des salons animaliers ?

« Les salons constituent une vitrine pour un business basé sur la marchandisation des animaux souligne Amandine Sanvisens, co-fondatrice de Paz. Rappelons qu'un salon, c'est un peu une galerie commerciale qui invite au lèche-vitrine en marchandisant les animaux et en les présentant comme des objets de collection (couleurs, tailles, races…). Pendant ce temps, la France est toujours le premier pays en matière d'abandon avec ses refuges plein à craquer. Les animaux ne sont pas des marchandises ni des attractions à exhiber dans un salon. Provoquer des envies d'acheter des animaux de compagnie alors que la France est le premier pays en termes d'abandon est choquant ! »

Les chiffres de la polémique

200 000 : nombre de chiens et chats abandonnés chaque année en France (SPA) ; 38 000 : animaux non pris en charge faute de place en refuge ; 4 et 5 avril 2026 : dates du salon au Parc Expo d'Avignon ; 7 jours : délai légal obligatoire entre la signature du certificat d'engagement et l'acquisition d'un animal (loi de 2021) ; 2015 : reconnaissance de l'animal comme 'être vivant doué de sensibilité' dans le Code civil ; 2027 : échéance fixée par Toulouse pour interdire les salons animaliers commerciaux dans ses équipements publics.

Le juteux marché des animaux de compagnie

Le marché français des animaux de compagnie pèse 6,8 milliards d'euros et poursuit sa croissance, porté notamment par l'essor des chats, dont la population a progressé de 30 % en dix ans pour atteindre 16,6 millions**.** Les dépenses restent dominées par l'alimentation, un secteur largement contrôlé par les géants Mars Incorporated (Royal Canin, Pedigree, Whiskas) et Nestlé (Friskies, Felix, Purina), qui concentrent l'essentiel de la production en France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Copyright Freepik

La PAZ

Fondée en 2017, PAZ (Projet Animaux Zoopolis) se donne pour mission de défendre les intérêts des animaux, sans distinction d'espèces. Les avancées initiées par PAZ ici. En finir avec les salons animaliers ici.

« Nous menons plusieurs campagnes visant la sortie de captivité animale (ici), rappelle Amandine Sanvisens. Nous avons porté avec détermination et persévérance la demande d'interdiction des animaux dans les cirques (participation aux travaux ministériels du Ministère de l'Écologie depuis 2019, auditions pour la proposition de loi par les rapporteurs du texte), échanges et concertations sur de nombreux dossiers avec des mairies (Rennes, Annecy, Marseille, Montpellier, Lille, Nantes, Saint-Étienne, Nancy…). »

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Avignon fournit l’huile d’olive de ses petits écoliers



Depuis 2022, la Ville d’Avignon produit sa propre huile d’olive 100 % locale, destinée aux repas de ses écoliers. Cette année, la récolte menée début novembre a permis de produire environ 110 litres d’huile grâce à plus de 736 kg d’olives cueillies sur différents sites municipaux. Un engagement concret pour une cantine plus saine, locale et durable.

Quand, dans les rues d’Avignon, on parle d’huile d’olive locale, ce n’est plus un argument marketing, mais une réalité tangible. Depuis 2022, la Ville d’Avignon s’est lancée dans une aventure agroalimentaire originale : produire elle-même une huile d’olive destinée à ses cantines scolaires.

Une belle moisson automnale
Cette année, la moisson automnale fut particulièrement généreuse. Quelque 736 kg d’olives ont été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

récoltés début novembre, un chiffre en nette progression par rapport aux débuts du projet avec 132kg en 2022 pour la première cuvée. Le fruit de ce travail collectif, mené par les agents municipaux avec la participation d'écoles locales, provient de multiples vergers : le centre horticole municipal -fort de près de 130 oliviers-, ainsi que le Rocher des Doms, l'avenue Monclar, la bibliothèque Ceccano, le crématorium, et plusieurs établissements scolaires. Selon les saisons, ces arbres, parfois plantés depuis plusieurs décennies, avaient jusqu'alors livré leurs olives à l'abandon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Récolte des olives par les agents municipaux Copyright Ville d'Avignon Communication

Direction le moulin à huile La Rétanque

Les olives ont ensuite été acheminées vers le Moulin à huile La Rétanque, situé à Saint-Saturnin-lès-Avignon, pour y être transformées. L'opération a débouché sur une production d'environ 110 litres d'huile — volume bien supérieur aux 20 litres de la cuvée inaugurale.

Une alimentation saine locale et écoresponsable

La démarche s'inscrit désormais dans la politique globale d'Avignon en faveur d'une alimentation saine, locale et écoresponsable. Si la cuisine centrale municipale s'appuie déjà sur 60 % de produits locaux et/ou bio pour la restauration scolaire, l'ajout d'une huile "made in Avignon" affirme la cohérence du projet. En prenant soin de ses oliviers urbains et de leurs fruits, Avignon se plie à la tradition méditerranéenne en valorisant un circuit ultra-court pour le plus grand bonheur de ses écoliers.

Mireille Hurlin